

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-six, le 29 juin, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 juin 2026.

PRESENTS : Geneviève GIRARD, Antonin KOSZULINSKI, Stéphanie HOUSET, Lilian CHAMBONNET, Sabine TAULEIGNE, Laurent PEMEANT, Corine ARSAC, Suzanne BROT, Damien COHEN, Magalie MAS, Jérémy FERNANDEZ, Isabelle WICKI, Jérémy POURCHAILLE, Fanély RISSOANS, Thomas ROYER, Lucie DEPETRIS, Alain MONTEUX, Cécile DESSUS, Eric DERMENT, Valérie GARCIA, Michel BERNE, Anna ROMAJO, Guy LE DROGO, Marie-Renée AVON, Dorian DANTIN, Jean-Michel BOCHATON, Marie-José BAYOUD-TORRES, Claude ILLY, Manuel HERRERO, Sylvie DELOCHE, Daniel GROUSSON.

POUVOIRS : Patrick GROUPIERRE à Suzanne BROT, Sandrine AUGIER à Claude ILLY

ABSENTS :

OBJET : QUOTIENTS FAMILIAUX 2026/2027

Madame le Maire propose de modifier la grille des quotients familiaux sur la base de la dernière augmentation du SMIC, au 1^{er} juin 2026, soit 3.49 %, conformément à la décision du Conseil Municipal en date du 11 juillet 2022. Cette grille valable du 01/09/2026 au 31/08/2027 concerne les prestations suivantes :

- Centre aéré
- Ecole de musique
- Ecole d'art
- Classes de découverte
- Restauration scolaire
- Aide à la rentrée scolaire
- Aide aux vacances
- Coup de pouce étudiant
- Aide séjours linguistiques du collègue
- Accueil périscolaire

TRANCHES QUOTIENT	QUOTIENT FAMILIAL ANNUEL
A	inférieur ou égal à 6 885 €
B	de 6 886 € à 8 264 €
C	de 8 265 € à 9 568 €
D	de 9 569 € à 11 896 €
E	de 11 897 € à 14 285 €
F	de 14 286 € à 17 142 €
G	de 17 143 € à 20 558 €
H	supérieur à 20 559 €

Adoptée par 33 voix pour.

Fait et délibéré en mairie.

Liste des votes affichée et publiée le 30 juin 2026



Le Maire